

Seine-et-Marne : deux individus profèrent des insultes racistes à l'encontre d'une policière et menacent de brûler le commissariat

Placés en garde à vue mardi, deux hommes issus de la communauté des gens du voyage ont été présentés à un juge ce jeudi matin en vue d'une comparution immédiate.

Par **Nicolas Daguin**

Publié il y a 57 minutes,

Mis à jour il y a 22 minutes



Les deux individus ont, entre autres menaces, assuré vouloir «brûler» le commissariat s'ils n'obtenaient pas les informations demandées. *HJBC / stock.adobe.com*

Ils étaient venus réclamer la libération d'un proche et ce sont eux qui ont fini derrière les barreaux. Deux individus issus de la communauté des gens du voyage ont été interpellés et placés en garde à vue mardi 6 juillet dans l'enceinte du commissariat de police de Villeparisis (Seine-et-Marne) après avoir proféré des insultes racistes à l'encontre d'une policière et menacé de mettre le feu au commissariat, a appris *Le Figaro* ce jeudi de source policière, confirmant une information d'[Actu 17](#).

Les deux mis en cause, déjà bien connus des services de police, se sont présentés mardi soir, vers 20h15, au commissariat de Villeparisis afin d'obtenir des informations sur la garde à vue en cours d'un jeune homme, *a priori* le fils de l'un d'entre eux. Ce dernier avait été interpellé peu de

temps auparavant dans le cadre d'une affaire de recel. Le ton est rapidement monté après que les deux hommes ont essuyé une réponse négative de la part des policiers, les investigations n'étant pas encore terminées.

Les fonctionnaires de police ont alors été menacés à plusieurs reprises par les deux individus qui ont, entre autres, assuré vouloir «*brûler*» le commissariat s'ils n'obtenaient pas les informations demandées. Ils ont par la suite été jusqu'à proférer des insultes racistes à l'encontre d'une policière.

Interpellés et placés en garde à vue, les deux hommes ont été présentés à un juge ce jeudi matin en vue d'une comparution immédiate.

À VOIR AUSSI - Guillaume Peltier appelle «au rétablissement de la cour de sûreté pour protéger les Français»